



### **La CIMR enregistre une augmentation de 7,7 % de ses provisions techniques et confirme la pérennité de son régime**

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, des mesures préventives entreprises par les autorités concernant les rassemblements et l'inquiétude légitime des adhérents eux-mêmes à se réunir, il a été décidé à l'instar de l'année 2020, de tenir l'Assemblée Générale Ordinaire 2021, rendez-vous annuel incontournable de la CIMR, en webinaire et de procéder au vote des résolutions par correspondance.

Réunis en Assemblée Générale Ordinaire en webinaire, les adhérents de la CIMR ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2020 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirment la pérennité du régime.

- **La pérennité du régime de nouveau confirmée ;**
- **L'excédent d'exploitation de l'exercice, affecté à la réserve de prévoyance, s'élève à 4 762 millions de dirhams enregistrant une baisse de 23,5% ;**
- **Des provisions techniques à plus de 67 milliards de dirhams en progression de 7,7% ;**
- **Des produits nets du patrimoine en baisse de 39%.**

Casablanca, le 28 avril 2021 - Les adhérents de la CIMR, réunis en Assemblée Générale Ordinaire en webinaire, tenue le mercredi 28 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Khalid CHEDDADI, ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2020 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirment la pérennité du régime.

#### **Les provisions techniques s'apprécient de 7,7% à 67 milliards de dirhams**

L'exercice 2020 a enregistré un solde de provisions techniques (réserve de prévoyance plus provision mathématique relative à la capitalisation et aux prestations échues et non payées) de 67 020 millions de dirhams, contre 62 252 millions de dirhams, marquant ainsi une progression de 7,7% par rapport à l'année 2019.

#### **L'excédent d'exploitation ressort à 4 762 millions de dirhams soit un recul de 23,5%**

La CIMR a enregistré un excédent d'exploitation de 4 762 millions de dirhams en 2020, par rapport à la même période de l'exercice précédent qui enregistrerait un résultat de 6 222 millions de dirhams, enregistrant ainsi une baisse de 23,5%.

### **Une progression de 1.17% des actifs cotisants**

L'année 2020 a enregistré 374 nouveaux adhérents au profit de 5 536 affiliés.

Par ailleurs, le nombre des affiliés à la CIMR a progressé de 4,89%, atteignant un effectif global de 733 843, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 379 879 et ayants droit, au nombre de 353 964. Ainsi, le nombre d'actifs cotisants a progressé de 1,17 % par rapport à 2019.

En 2019, 185 753 personnes ont bénéficié d'une prestation de la part de la CIMR.

### **Un portefeuille estimé à 74.42 milliards de dirhams**

A fin 2020, les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, se sont élevés à 2 231 millions de dirhams contre 3 348 millions de dirhams en 2019, enregistrant une baisse de 39%.

Le portefeuille CIMR est estimé, au 31 décembre 2020 à 74.427 millions de dirhams en valeur de marché.

### **Impact de la crise sanitaire sur la CIMR**

Rythmée par la crise sanitaire du Covid-19, l'année 2020 a engendré de fortes répercussions dans de nombreux secteurs d'activité et sur de nombreuses institutions.

A cet effet, les impacts de cette crise identifiés pour la CIMR se manifesteront principalement à travers :

- La réduction des contributions du fait de la baisse de l'emploi ;
- La réduction des contributions du fait des suspensions temporaires des adhésions ;
- La réduction des revenus financiers survenue suite au report et à l'étalement du paiement des contributions ;
- Le provisionnement des participations à la suite de l'effondrement du marché financier.

### **Pérennité et solidité du régime confirmée**

La projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période de projection.

De même, la CIMR respecte les critères de pérennité fixés par la Loi 64-12 ainsi que par la Circulaire de Monsieur le Président de l'ACAPS du 04 Mars 2019 relative au contrôle des organismes de retraite de droit privé.

Les résultats du bilan actuariel ont été certifiés par le cabinet d'actuariat indépendant Mazars Actuariat.

### **Mobilisation de la CIMR dans le cadre de la pandémie Covid-19**

Face à la crise sanitaire inédite provoquée par la pandémie de Covid-19, et afin d'accomplir son rôle économique et social, la CIMR n'a ménagé aucun effort pour activer ses plans de continuité des activités afin de servir ses clients au mieux et dans les meilleures conditions possibles. La caisse a continué à suivre de près et à évaluer la situation au fur et à mesure de son évolution en leur fournissant le soutien et l'accompagnement nécessaires pour dépasser cette épreuve.

Ainsi, la CIMR a mis en place certaines mesures, en soutien à ses adhérents les plus exposés aux conséquences de la crise du Covid-19, en leur offrant la possibilité de reporter et d'étaler le paiement des contributions pour ceux dont le chiffre d'affaires trimestriel relatif à l'exercice 2020 a connu une baisse de plus de 25%, ou de suspendre pour les adhérents qui le souhaitent l'adhésion sur le ou les trimestres de l'exercice 2020 dont le chiffre d'affaires a connu une baisse de plus de 60%.

Sur le même registre, la CIMR a continué à soutenir ses allocataires durant la pandémie en procédant aux versements des pensions sans obligation d'activation de leur carte Rahati, ni production de certificats de vie.

### **A propos de la CIMR**

Créée en 1949, la CIMR est une société mutuelle de retraite qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité.

La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2020, la CIMR comptait 7 026 entreprises adhérentes, 733 843 affiliés actifs cotisants et ayants droit et 185 753 retraités. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 8 823,89 millions de Dh et le total des pensions servies était de 4.667,78 millions de dirhams.